



ABONNEMENTS

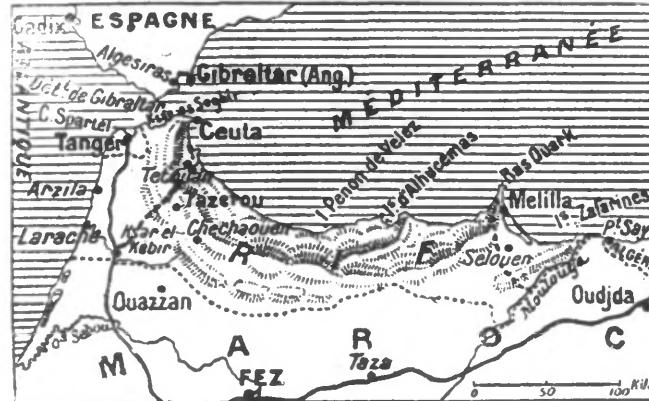
Nord et limitrophes.....	3 mois, 17.00 : 6 mois, 32.00 : 1 an, 60.00
France et Belgique.....	18.00 : 34.00 : 64.00
Union postale.....	26.00 : 50.00 : 92.00

REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTS

ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1906. Inter. 6.
TOURCOING : 33, rue Carrot. Tél. 27. Chaque poste 27 Lille.

35 RUE NATIONALE
LILLE

Le Bey de Tunis exprime ses voeux pour notre victoire au Maroc



La carte des opérations, indiquant la ligne Fez, Taza, Oujda qu'Abd-el-Krim cherche à couper

Tunis, 5 juillet. — M. Lucien Saint, ministre résident de France à Tunis, a adressé au maréchal Lyautey un télégramme le priant de transmettre les souhaits de bonheur du Bey d'Afrique au Sultan du Maroc et les voeux les plus ardemment que le Bey forme pour que bientôt une paix victorieuse s'établisse sous l'aigle de la grande France, aussi sincère et honnêtement protectrice des deux souverains indépendants de l'Afrique du Nord.

ABD-EL-KRIM
MANOEUVRE POUR COUPER LA ROUTE DE FEZ-TAZA-OUDJDA

Tunis, 5 juillet. — Grâce à ses infiltrations, Abd-el-Krim a réussi à provoquer la défection de nombreux tribus qui avaient contracté avec les troupes de la défense du front sud du Maroc.

C'est ainsi que se précise la manœuvre du chef rifain qui voudrait couper la route de Fez-Taza-Oujda en rejoignant les tribus révoltes de la tache de Taza et du moyen Atlas.

PRISE DE BAB TAZA

Tunis, 5 juillet. — À l'ouest, un de nos groupes mobiles s'est porté vers la région de Birkaït, étendant sa gauche jusqu'à Bab Taza. La réaction ennemie a été faible. À l'est, contre le groupe mobile du Haut-Atlas, dans l'offensive en direction du Nord, M. Goblet combat très dur, il réussit à s'emparer de la forte position de Bab-Taza, et a empêché la poste de Bou-Alma de se replier alors qu'les organisations étaient déjà détruites. L'ennemi aurait éprouvé de grosses pertes.

BILLET PARISIEN

L'intransigeance de l'Allemagne

(UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 5 JUILLET (MINUIT).

« Ces fois de plus, nos négociateurs éprouvent cette vertu qu'il est malaisé de s'entendre avec l'Allemagne tant pour les discussions relatives à un Traité de commerce que pour l'acte de sécurité ; nos enemis accumulent les échecs et multiplient les diversions. A la lassure de parils faits, que reste-t-il des affirmations de tous ceux qui croyaient que les élections du 11 mai allaient pousser les Allemands dans nos bras ?

En réalité, tous les partis d'autre-Rhin sont d'accord avec le Gouvernement du Reich pour rejetter le point de vue français sur les deux grands problèmes intéressant les deux pays : ces partis se distinguent entre eux que par la manière dont ils s'agitent de nous tirer la révrevanche. L'un, c'est-à-dire, croient-nous, la majorité — veulent sauvegarder les appartenances, afin de se concilier l'opinion internationale ; les autres — les casse-cou — veulent affirmer leur politique sans négociations.

C'est ainsi que, pour ce qui concerne le traité commercial franco-allemand, l'opinion prévaut entre-Rhein que la France, économiquement, a plus besoin de l'Allemagne que l'Allemagne a de la France. Cette opinion est très contestable, mais, fondée ou non, elle est parlante pour tous les partis et c'est elle qui motive l'attitude du Reich à notre égard, puisque à un traité commercial, la France a plus à gagner que l'Allemagne, c'est à la première de faire le maximum de concessions. Ce raisonnement incline nos ennemis à l'intransigeance ; la récente démission de M. Trendelenburg n'est qu'une manifestation de plus de cet état d'esprit bien connu.

Partie de sécurité, même unanimité des Allemands, le manifeste que vient de publier le parti populaire exprime les vues du Gouvernement du Reich. Somme toute, comme nous l'avons maintes fois exprimé dans notre journal, le point de vue de l'Allemagne dans la question de sécurité est à l'opposé du nôtre.

Nous voulons un pacte qui soit un instrument de consolidation des traités ; l'Allemagne veut un pacte qui soit l'instrument de leur révision. Impossible de concilier ces antithétiques.

R...

UNE MANIFESTATION SPORTIVE AUX TUILLERIES, A PARIS

Paris, 5 juillet. — Le président de la République a assisté cet après-midi à la fête donnée aux Tuilleries par l'Union des sociétés d'éducation physique et de préparation au service militaire.

M. Gaston Doumergue a été reçu par M. Antérior, ministre des pensions ; M. Paul Bézat, commissaire général à la guerre, chargé de l'éducation physique, et M. Adolphe Chéron, ancien député, président de l'Union des sociétés d'éducation physique et de préparation au service militaire.

Le président s'est rendu à la tribune officielle en passant devant les sociétés. Une démonstration d'exercices physiques a été faite devant lui par une élite d'une quarantaine d'athlètes. Elle a été suivie de la présentation des principaux lauréats.



LE BEY DE TUNIS

MADEMOISELLE RENE MORAIN
fille du préfet de police
VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Paris, 5 juillet. — Mme Renée Morain, fille de M. Morain, préfet de police, a été victime, dans le bois de Boulogne, au carrefour Malibot-Madrid, d'un accident d'automobile.

La jeune fille, qui se trouvait dans une automobile, a été projetée sur la chaussée, au cours d'une collision entre son véhicule et une autre automobile particulière conduite par un sujet angiolas. Blessée à la jambe, elle a été transportée à la clinique de la rue Plichini. Bien que son état soit grave, il n'inspire pas de sérieuses inquiétudes.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE
Un prêtre tué, deux séminaristes blessés

Santander, 5 juillet. — Par suite du capotage d'une automobile, un prêtre a été tué et deux séminaristes grièvement blessés.

Une voiture de noce tamponnée par un train

Les deux mariés et plusieurs invités tués

Marie, 5 juillet. — Dans la commune de Valeidas, une voiture de noce a été tamponnée par un train à un passage à niveau.

Les deux mariés et plusieurs invités ont été tués, d'autres blessés.

Une collision de taxis à Paris

Une jeune fille tuée

Paris, 5 juillet. — Une collision de taxis s'est produite à 2 heures du matin.

Deux personnes qui occupaient les voitures ont été blessées et admises à l'hôpital. C'est Mme Madelaine Montaut, 18 ans, qui mourut à Levallais, qui est morte des suites de ses blessures et Mme Rose Armand, 19 ans, qui se plaint de contusions multiples.

LA POPULATION DE L'ALLEMAGNE AUGMENTE TOUJOURS

Berlin, 5 juillet. — D'après les résultats provisoires du recensement du 16 juin dernier, l'Allemagne compte la Saxe exceptée, 62.500.000 habitants. Par rapport au recensement de 1919, ce chiffre est en augmentation de 3.300.000, et par rapport à celui de 1910, de 4.700.000.

ECHO

Rendez l'ordonnance

Tristan Bernard, le célèbre auteur dramatique, prend l'autre sur l'apéritif en compagnie de deux amis. Les trois consommateurs commandèrent des portos. On leur servit un liquide étrange ayant un parfum de quinquina et un goût pharmaceutique prononcé.

Tristan Bernard ne reclama pas, mais quand il eut payé le garçon, il lui glissa à l'oreille : « Vous n'oublierez pas de me rendre l'ordonnance !

Le meilleur endroit

Il jouait au poker au Casino. Un ami l'aborde : « Me voilà tout disposé pour me mettre aux cartes. Je viens de dormir mes petites heures. »

« Oh donc ? » questionne Tristan.

« Mais dans le hall... »

Le Cercle avait en effet un hall magnifique, très frais, garni de fauteuils et de divans profonds comme des tombereaux.

« Il n'y a pas d'endroit au monde, continue l'amitié, où je dorme aussi bien que dans ce hall. »

« C'est sans doute, répond Tristan, que tu ne connaît pas mon cabinet de travail. »

Le SOCIETE « LES BIGOP HONES DE L'EPEULE »

LES EVENEMENTS DE CHINE

On envisage
la rupture diplomatique
entre Londres et Moscou

Londres, 5 juillet. — On s'attend à l'envoi d'une note de Londres à Moscou au sujet des événements de Chine.

Le cabinet britannique aurait même envisagé la possibilité d'un rappel de son chargé d'affaires à Moscou.

Cette rupture diplomatique ne ferait que rétablir la situation de fait antérieure à la reconnaissance de Chine par le cabinet Mac Donald.

La lettre de M. Charles Maurras à M. Schrameck

Le directeur de l'*Action française* passera devant le Tribunal correctionnel

Paris, 5 juillet. — M. Villette, juge d'instruction, a rendu son ordonnance sur les poursuites intentées contre M. Charles Maurras, directeur de l'*Action française*, au sujet de la lettre qu'il a écrite à M. Schrameck, ministre de l'Intérieur. M. Maurras est renvoyé devant le tribunal correctionnel, en vertu de l'article 305 du Code pénal, pour menaces sous conditions.

MM. Urbain Gohier et Charles Maurras sont tout à tour condamnés

Paris, 5 juillet. — La 12^e Chambre correctionnelle a jugé deux procès en diffamation.

Le premier était intenté par M. Charles Maurras à M. Urbain Gohier, pour un placard affiché l'an dernier sur les murs de Paris.

Le tribunal a condamné l'auteur de l'affiche à 100 francs d'amende et 1.000 francs de dommages-intérêts. L'imprimeur est mis hors de cause.

Dans l'autre affaire, M. Gohier assignait à son tour, M. Maurras au sujet d'un article publié le 26 novembre 1924 dans l'*Action française*.

Le tribunal a condamné M. Maurras à 100 francs d'amende, ainsi que le gérant du journal. De plus, tous deux sont condamnés solidairement à payer 600 francs de dommages-intérêts au plaignant.

LES DISCOURS

Une réunion de la Ligue nationale républicaine, au Puy

LES DISCOURS

Tulle, 5 juillet. — M. Chaumet, ministre du Commerce, a présidé aujourd'hui l'inauguration de la foire-exposition de Tulle.

Il était entouré de MM. de Jouvenel, Labrousse, Faure, sénateurs ; Quellie, ancien ministre ; Lafarge, de Chamart, député.

Le ministre s'est rendu directement à la mairie où il a été reçu par le maire et le conseil municipal. Le maire a souhaité la bienvenue au nom de la ville.

M. Chaumet a remercié et a excusé M. Durand qui, indisposé, n'a pu l'accompagner.

A midi, un banquet a réuni 350 convives, sous la présidence du ministre.

Les graves menaces de grève en Angleterre

Le personnel des transports et les métallurgistes se joindront aux mineurs

Londres, 5 juillet. — Les journaux s'occupent de la grave situation soulevée par la crise minière.

La première question, dit l'*Observer*, est de savoir si les propriétaires de charbonnages feront des propositions aux mineurs et jusqu'à quel point ces propositions éventuelles pourront ou non stimuler le mouvement en faveur de l'alliance pour une action commune entre les mineurs, les ouvriers des transports, ceux des voies ferrées et ceux des usines métallurgiques.

Les mineurs, dit l'*Independent*, font tout ce qu'ils peuvent pour aider la formation d'une alliance entre les mineurs, les cheminots, les alliés des transports et ceux de la métallurgie.

Le projet de statut de cette alliance stipule que la solidarité existe entre tous les membres de l'alliance et que par conséquent, si un conflit affecte l'ensemble de l'alliance, celle-ci agira en bloc.

En tous cas, les mineurs menacent de faire la grève générale. Deux millions d'hommes seraient ainsi en grève. Tous les transports seraient arrêtés, ce qui soit par la route ou par voie ferrée.

UNE GREVE DE MINEURS SE PREPARE ÉGALEMENT AUX ETATS-UNIS

New York, 5 juillet. — La 12^e Chambre correctionnelle a jugé deux procès en diffamation.

Le premier était intenté par M. Charles Maurras, directeur de l'*Action française*, au sujet de la lettre qu'il a écrite à M. Schrameck, ministre de l'Intérieur.

Le tribunal a condamné l'auteur de l'affiche à 100 francs d'amende et 1.000 francs de dommages-intérêts. L'imprimeur est mis hors de cause.

M. Chaumet inaugure la foire-exposition de Tulle

Tulle, 5 juillet. — M. Chaumet, ministre du Commerce, a présidé aujourd'hui l'inauguration de la foire-exposition de Tulle.

Il était entouré de MM. de Jouvenel, Labrousse, Faure, sénateurs ; Quellie, ancien ministre ; Lafarge, de Chamart, député.

Le ministre s'est rendu directement à la mairie où il a été reçu par le maire et le conseil municipal. Le maire a souhaité la bienvenue au nom de la ville.

M. Chaumet a remercié et a excusé M. Durand qui, indisposé, n'a pu l'accompagner.

A midi, un banquet a réuni 350 convives, sous la présidence du ministre.

L'ARMEE

La répartition des classes en 1925

Voici la répartition des classes à la date du 15 mai 1925 :

Armée active : classe 1925 (1^e contingent) ; classe 1924 (les deux contingents).

Disponibilité : classes 1923 et 1922 (les deux contingents).

1^e réserve : classes 1921 et les suivantes jusqu'à la classe de 1904 inclusivement.

2^e réserve : classes 1903 et suivantes jusqu'à la classe de 1896 inclusivement.

Le 1^e juillet de l'année 1925 : armée active, classe 1925 ; armée passive, classe 1924 (le deuxième contingent).

Disponibilité : classes 1924 (le premier contingent) ; 1923 (les deux contingents) ; 1922 (le deuxième contingent).

1<